

Addendum au rapport de la commission d'enquête relative au projet de filtration membranaire haute performance sur l'usine d'eau de Neuilly-sur-Marne pour ajouter l'avis de la commune de Noisy-le-Grand enregistré le 7 juillet, jour de la fin de la consultation du public.

A la page 48 : Au point 2.4.2 remplacer « 5 avis » par « 6 avis »

Ajouter page 49 après « Plaine Commune » « - La commune de Noisy-le-Grand a exprimé le 29 juin 2026 (enregistré le 7 juillet) un avis réservé ».

A la page 157 (bas de page) remplacer le § en bas de cette page par « - Alors que la préfecture avait sollicité l'avis de 56 collectivités territoriales le 4 mars dernier, seuls 6 ont été reçus : Saint-Denis, Neuilly Plaisance, Noisy-Le-Grand et Rosny-sous- Bois pour les communes, Roissy Pays de France et Plaine Commune pour les EPT ; »

A la page 158 : remplacer à l'avant dernier paragraphe : « 5 » par « 6 ».

Jean-Marie PAULOT, président de la commission d'enquête 28 juillet 2026